

REUNION DU LUNDI 11 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un le 11 janvier à 10 heures 13 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Margaux DELETRE

ETAIENT PRESENTS : M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI, Mme Carole BIZET, M. Pascal BOHIN, M. Philippe CASIER, Mme Delphine DAMIS-FRICOURT, Mme Zohra DARRAS, M. Bernard DAVERGNE, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, M. Stéphane DECAYEUX, M. Pascal DELNEF, Mme Blandine DENIS, Mme Maryline DUCROCQ, Mme Dolorès ESTEBAN, Mme France FONGUEUSE, M. Alex GAFFEZ, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, M. Francis LEC, Mme Marion LEPRESLE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, M. Cédric MAISSE, Mme Nathalie MARCHAND, Mme Jocelyne MARTIN, Mme Séverine MORDACQ, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, M. José SUEUR, Mme Nathalie TEMMERMANN, M. Philippe VARLET, Mme Patricia WYBO

EXCUSES : Mme Virginie CARON-DECROIX, M. Marc DEWAELE, M. Didier POTEL, Mme Catherine QUIGNON.

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président présente ses meilleurs vœux en ce début d'année 2021. Il informe ses collègues de la venue ce vendredi 15 janvier de Mme la Préfète de la Somme, de 16 heures à 17 heures. Elle fera un point des situations sanitaire et économique du département.

Il précise que la séance publique est retransmise sur le site du Département et les réseaux sociaux et que les débats seront sous-titrés.

Il informe ses collègues de la distribution sur tables de masques floqués au nom du Département, réalisés par Synapse 3i.

Il annonce l'arrivée de M. Benoît Decottégne au sein du secrétariat des Assemblées, en qualité de rédacteur.

Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : Mme CARON-DECROIX pour M. BEAUVARLET, M. DEWAELE pour Mme de WAZIERS et M. POTEL pour Mme RAGUENEAU.

M. le Président propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020 qui est affiché à l'entrée de la salle. Il est procédé au vote du procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

Suite à l'intervention de M. RENAUX, étonné du montant de la campagne de communication, M. le Président rappelle qu'elle s'inscrit dans le cadre de la mesure 11 du plan de relance, destinée à valoriser l'image du département. Cette campagne s'est, d'ailleurs, traduite par une forte augmentation de la fréquentation touristique cet été.

M. le Président indique que ce budget primitif intervient dans un contexte toujours aussi particulier avec notamment le lancement de la campagne de vaccination contre la COVID-19 et insiste sur la nécessité de se faire vacciner tant en termes de protection sanitaire que d'espoirs de reprise économique.

Il adresse une pensée à son collègue Marc DEWAELE, contraint de rester chez lui depuis un an et qui continue d'assurer sa vice-présidence à distance.

Il rappelle que le Département a, pendant l'année 2020, adapté ses différents dispositifs afin de mieux répondre à la situation et salue à nouveau le travail et la mobilisation quotidienne des agents fort sollicités lors de cette période particulière.

Il précise que ce budget prévoit des signes de reconnaissance envers ces derniers comme notamment une réévaluation du régime indemnitaire, une nouvelle offre d'action sociale et des nouveaux locaux sur les sites Simone Veil et Marie Curie.

Concernant ce dernier budget de la mandature, il estime que la collectivité se trouve à un tournant de la vie institutionnelle avec un rôle renforcé des Départements, menacés il y a encore peu.

Il propose à ses collègues de marquer ce budget primitif de 2021 de l'universalité et de la solidarité avec chacun et de mettre en place un budget ambitieux et solidaire avec de nouvelles mesures à la hauteur des enjeux de cette crise.

Il remercie son prédécesseur pour sa mobilisation sans faille au service des habitants durant sa présidence.

Il détaille ensuite certaines de ses actions nouvelles : l'aide de 1 000 € pour la création de place en crèche, en micro-crèche et dans les maisons d'assistants maternels, le chèque de 80 € destiné aux collégiens et aux enfants accueillis en établissements spécialisés, la proposition de création de 44 places supplémentaires en établissements pour personnes handicapées, la revalorisation du salaire des auxiliaires de vie et le recrutement de quinze travailleurs sociaux supplémentaires.

Il assure aux salariés de la filière aéronautique du secteur d'Albert, ceux de la Glass Vallée dans le Vimeu et la Bresle et ceux de l'entreprise Matines à Montdidier, que la collectivité sera à leurs côtés pour défendre leurs intérêts et leur apporter une aide dans le cadre de ses compétences sociales.

Il ajoute que le Département œuvrera aussi au développement d'innovations dans le domaine de la santé et de l'accès aux soins et mettra en place de nouvelles enveloppes mobilisables sur chaque canton pour des projets associatifs.

Il indique enfin que 2021 sera la concrétisation de certains grands projets structurants comme la Vallée Idéale et le Canal Seine Nord Europe.

En conclusion, il se félicite de l'esprit constructif dans lequel les élus départementaux travaillent pour bâtir un budget répondant pleinement aux besoins des Samariens.

(L'intégralité de l'allocution du Président figure en annexe au présent procès-verbal).

M. LEC se félicite de la venue de Mme la Préfète de la Somme ce vendredi 15 janvier. Il rappelle le rôle fondamental de l'échelon départemental, notamment dans ce contexte de crise, note que la dématérialisation des services publics accentue la fracture sociale et insiste sur la nécessité de redonner au Département le rôle pivot qu'il occupait auparavant.

Il formule ensuite les remarques de son groupe sur ce budget qu'il estime ne pas répondre à l'aggravation de la situation de pauvreté de la population avec un plan de relance insuffisant.

Il estime ce document budgétaire empreint de considérations électoralistes avec une augmentation des dépenses de fonctionnement et qui présente, selon lui, une forte opacité et un caractère insincère.

Enfin, il observe que depuis novembre 2020 les relations entre élus départementaux d'obédiences politiques différentes semblent plus constructives.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Somme à Gauche figure en annexe au présent procès-verbal).

M. le Président annonce à l'Assemblée la constitution d'un nouveau groupe politique « Pôle écologiste de la Somme », composé de Mmes DAMIS-FRICOURT, DENIS, LEPRESLE et M. CASIER.

M. RENAUX, après avoir rappelé l'impact défavorable, selon lui, sur la population samarienne du document « Refondation » adopté par la majorité départementale, déclare ne pas croire en la sincérité du budget primitif présenté, empreint d'après lui de considérations électorales. *(L'intégralité de l'intervention du groupe Communiste figure en annexe au présent procès-verbal).*

Mme DAMIS-FRICOURT souhaite une belle année 2021 à tous et précise la finalité de la création du nouveau groupe Pôle écologiste de la Somme, qui vise à proposer une autre voie aux Samariens. Elle salue la nouvelle ambiance régnant dans cette Assemblée depuis novembre 2020 avec le retour du dialogue opposition/majorité et en remercie le Président.

Elle aborde ensuite la position de son groupe sur ce projet de budget primitif de 2021 qui comporte, selon elle, des avancées notables mais aussi de nombreux affichages politiques.

Elle ne se déclare pas favorable, par ailleurs, à la mise en œuvre d'une enveloppe mobilisable par canton pour des projets associatifs, dont la finalité lui semble, en cette période pré-électorale, quelque peu contestable.

Pour conclure, elle revient sur le « rabotage systématique » et le « cagnottage compulsif » opérés depuis 2015 par l'actuelle majorité qui ont fortement impacté le territoire.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Pôle écologiste de la Somme figure en annexe au présent procès-verbal).

Mme WYBO adresse ses meilleurs vœux à ses collègues élus et aux services départementaux.

Après avoir fait observer que la crise sanitaire et sa gestion gouvernementale ont des répercussions importantes sur le plan économique et accentue les inégalités existantes, elle formule les remarques de son groupe sur ce projet de budget qu'elle analyse à contre-pied des budgets précédents.

Elle estime que l'environnement et le territoire sont les deux grands perdants de cette mandature en trompe l'œil.

Elle annonce que son groupe votera néanmoins ce budget primitif, ce dernier correspondant davantage à ses attentes et ce malgré des imperfections.

Elle observe que la politique migratoire n'est pas une fatalité mais qu'elle résulte de choix et rappelle enfin son souhait de connaître le nombre de mineurs non accompagnés bénéficiant du dispositif jeunes majeurs depuis 2016 et par année.

En conclusion, elle précise que, selon elle, la campagne de vaccination ne doit pas se faire au détriment des libertés individuelles et qu'elle doit être expliquée auprès de la population.
(L'intégralité de l'intervention du groupe Rassemblement national figure en annexe au présent procès-verbal).

Mme de WAZIERS souhaite à l'Assemblée une excellente et douce année 2021, se déclare quelque peu nostalgique au terme de ce mandat de prononcer son dernier discours budgétaire et se félicite de la parité hommes/femmes aujourd'hui présente au sein de cette instance. Elle remercie son binôme Marc DEWAELE, dont l'enthousiasme et la volonté l'ont toujours guidée dans l'accomplissement de ses propres tâches.

Elle revient sur les bouleversements occasionnés par la survenue de cette pandémie et sur la nécessité pour le Département de s'adapter en urgence tout en innovant.

Elle indique que le budget primitif de 2021 est axé sur la solidarité, la protection, l'innovation et le progrès et qu'il est le fruit de nombreuses rencontres entre élus, agents, partenaires, associations, entrepreneurs et Samariens.

Elle attire l'attention de ses collègues sur le premier budget participatif organisé dans la Somme et le premier de la région Hauts-de-France, portant sur la réussite éducative et qui entre dans sa phase de concrétisation avec l'examen de faisabilité des 182 projets déposés et dans sa phase de vote le 15 janvier.

S'agissant des vaccins contre la COVID-19, Mme de WAZIERS, en tant que scientifique, fait observer que la technique utilisée est certes rapide mais repose sur plus de vingt années de recherches et de nombreux essais chez l'animal.

En conséquence, elle approuve pleinement le vœu déposé « Pour l'association des élus locaux et des collectivités territoriales à la campagne de vaccination de la COVID-19 » et souhaite une accélération du processus de vaccination.

Elle conclut en assurant le Président du soutien de sa majorité dans l'approbation de ce budget.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Unis pour la Somme figure en annexe au présent procès-verbal).

M. le Président, s'appuyant sur des données budgétaires, répond aux différents intervenants ayant évoqué le « cagnottage » du Département.

Il estime que, dès lors, qu'un projet permet de répondre aux besoins et aux attentes des habitants et des plus vulnérables, peu importe, selon lui, s'il apparaît électoraliste.

Il fait observer à Mme WYBO qu'il convient de cesser de stigmatiser les mineurs non accompagnés et qu'il incombe à chacun en ce domaine de montrer son humanité.

Mme DUCROCQ rend hommage au travail de son ancien collègue Claude CHAIDRON très actif notamment dans le domaine du logement, puis elle expose les raisons ayant motivé son choix de réintégrer le groupe Unis pour la Somme.

Après avoir rappelé qu'œuvrer en faveur de la jeunesse, constitue sa raison de vivre, elle remercie ses collègues de la quatrième commission « Infrastructures et transports » pour leur accueil et leur aide au sein de cette commission.

Enfin, espérant retrouver une certaine sérénité, elle informe ses collègues qu'elle ne se représentera pas lors des prochaines élections départementales.

Elle insiste, à nouveau, sur l'importance de la jeunesse dans la société qu'elle estime aujourd'hui sacrifiée, et observe que les relations avec les mineurs non accompagnés sont source d'une grande richesse.

Pour conclure, elle souligne le rôle joué auprès d'elle par M. Pierre BOULANGER, ancien Conseiller départemental du canton de Rosières-en-Santerre, décédé.

M. le Président souligne l'action efficace des services départementaux en faveur de la protection de l'enfance.

Mme MARCHAND souhaite une bonne année à tous, rappelle le rôle incombant à un élu et livre ses propres attentes face au budget du Département et ses propositions d'actions notamment en matière sociale ou encore en faveur des collégiens.

Elle considère qu'en France, pays des droits de l'Homme, il nous incombe d'aider les mineurs non accompagnés.

(L'intégralité de l'intervention de Mme MARCHAND figure en annexe au présent procès-verbal).

M. le Président apporte des précisions sur la prise en charge des mineurs non accompagnés, précise la tenue d'une table ronde le 22 janvier prochain sur la revalorisation du métier d'auxiliaire de vie, se déclare soucieux de la thématique liée au handicap et rappelle que le budget participatif, initié par la collectivité, porte sur la réussite éducative et comporte plusieurs propositions en faveur du bien-être des jeunes.

M. JARDE adresse ses meilleurs vœux à l'assistance et, soulignant l'importance des associations œuvrant sur le territoire, se félicite de la mise en place d'une enveloppe par canton destinée aux projets portés par ces dernières.

Il déclare partager les propos de Mme de WAZIERS sur la vaccination et précise que la technique de l'ARN messenger a déjà été utilisée avec succès dans l'élaboration du vaccin contre le virus Ebola.

En sa qualité de secrétaire de séance, Mme DELETRE indique le dépôt d'un vœu et d'une motion et annonce la reprise de la séance publique le mardi 12 janvier, à 14 heures.

M. le Président lève la séance.

(La séance est levée à 12 heures 28).

.....
LE PRESIDENT,



M. Stéphane HAUSSOULIER

LA SECRETAIRE,



Mme Margaux DELETRE